

**AGRÉMENT D'UN GARDE CHASSE PARTICULIER
ET GARDE DES BOIS ET FORETS PARTICULIER**

Nous, Philippe SABATIER, Procureur de la République Adjoint près le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER,

Vu les articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15.33-29-2 du code de procédure pénale,
Vu les articles R.428-25 du code de l'environnement,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2021 portant agrément de:

Monsieur DARCOURT Olivier, Henri, Gilbert,
né le 15 août 1976 à BOULOGNE SUR MER 62200
domicilié 67 Avenue du Docteur Croquelois à ST-LEONARD 62360

en qualité de **garde-chasse particulier et garde des bois et forêts particulier** pour constater les délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévus au code de l'environnement, les délits et contraventions touchant à la propriété forestière qui portent préjudice aux droits de chasse, et à la propriété forestière Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN BOULOGNE.**

Vu la demande d'EDEN 62, transmise par courrier le 12 octobre 2021, sollicitant l'agrément de Monsieur DARCOURT Olivier.

Vu l'enquête de moralité du Commissariat de Police de BOULOGNE SUR MER en date du 26 novembre 2021;

Vu l'absence de mention sur le casier judiciaire de Monsieur DARCOURT Olivier;

AGRÉONS Monsieur DARCOURT Olivier en qualité de **garde-chasse particulier et garde des bois et forêts particulier** : droit de chasse à la propriété forestière Syndicat Mixte EDEN 62 sur le territoire des communes de **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN BOULOGNE.**

Le présent agrément ne prendra effet qu'après la prestation de serment de Monsieur DARCOURT Olivier devant le Tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER ou, à défaut d'audience utile, devant le Tribunal judiciaire de BOULOGNE-SUR-MER.

DISONS que la présente décision sera notifiée :

- * à Monsieur le Sous-Préfet de BOULOGNE SUR MER
- * à Monsieur le Commissaire de Police de BOULOGNE SUR MER
- * à Monsieur le Juge du tribunal de proximité de BOULOGNE SUR MER
- * à Messieurs ou Mesdames les Maires des communes de **TOURNEHEM SUR LA HEM, EPERLECQUES, NESLES, MENNEVILLE, DESVRES, LONGUEVILLE, BAINGHEN et SAINT-MARTIN BOULOGNE.**

Fait à BOULOGNE SUR MER, le 26 novembre 2021
Le Procureur de la République Adjoint,
Philippe SABATIER

